

Discours du 6 septembre 2014, à l'occasion de la cérémonie du Centenaire de la bataille de la Côte à Moulin et pour la récente restauration de la Croix par le Souvenir Français.

Messieurs les Conseillers Régionaux et Généraux,
Mesdames et Messieurs anciens et actuels membres du Conseil Municipal,
Mesdames et Messieurs élus des communes voisines,
Mesdames et Messieurs autorités civiles, militaires, associatives et religieuses,
Mesdames et Messieurs habitants de Heippes.
Chers amis,

C'est ici du 6 au 12 septembre 1914, sur cette colline, que se déroulèrent de sanglants combats opposant les unités françaises de la 3^{ème} Armée commandée par le Général SARRAIL et les troupes allemandes du Kronprinz Impérial.

L'enjeu pour les Allemands était de faire sauter la charnière qui reliait la région de Verdun avec la 3^{ème} Armée constituant l'aile droite de la Bataille de la Marne. En outre, les allemands s'acharnaient aussi sur la rive droite de la Meuse aux forts de Troyon et de Génicourt.

Le 9 septembre, la situation devint critique et le général SARRAIL reçut l'ordre de laisser la garnison de Verdun assurer la défense de la place.
« Tant que la Meuse ne sera pas franchie, je n'abandonnerai pas ». En prononçant ces mots, le général SARRAIL venait de sauver VERDUN.

Dans un courage extraordinaire, les troupes françaises redressèrent une situation qui s'améliorait pour elles dès le 10 septembre. L'offensive de la Marne oblige les allemands à décrocher et à se retrancher dans l'Argonne le 11 septembre 1914.

À l'époque, un enfant du village, Léon NARAT, allait avoir 10 ans. Je vais vous lire son témoignage recueilli en 1988 alors qu'il était âgé de 84 ans :

« J'ai vu le champ de bataille deux jours après l'affrontement, en rentrant d'évacuation. En effet, le village avait été évacué durant une dizaine de jours. C'était atroce, les corps étaient étendus par terre, les fusils, les crosses étaient cassés, les baïonnettes étaient tordues, ce qui ne faisait aucun doute de la violence du corps à corps au sommet de la Cote à Moulin.

Le village a été également bombardé durant cette période. Un obus est tombé chez nous, nous avons retrouvé un éclat sur la table de la cuisine. Le clocher de Heippes a été traversé de part en part par un obus allemand de calibre 77. Il est entré par l'abattant gauche et a fait éclater le clocher. On peut encore voir l'ogive de l'obus à la base de la poutre centrale du clocher ».

Dans un extrait du Journal de Marches et d'Opérations du 7^{ème} Régiment du Génie, il est écrit : « À partir du 13 septembre 1914, la Compagnie 15/6 effectue le ramassage

des effets d'habillement, d'équipement, de munitions, de campement sur le champ de bataille. Elle continue ce travail durant tout le mois d'octobre 1914 et jusqu'au 10 novembre... »

Le Docteur Léon LECERF dans son récit « L'œil et la plume » écrit : « le 9 novembre 1914, nous allons sur le champ de bataille de Heippes. Hélas, bien triste cette petite colline de Heippes ; comme on a dû souffrir ici : on revit la lutte, corps à corps. Les tranchées sont à cinquante mètres les unes des autres. Du côté de Heippes, les tranchées allemandes remplies de bouteilles vides, de volets de planches ; un poulet momifié gît au milieu de boîtes de conserve ; sur le sommet de la colline des débris de sacs des poilus, des restes de vêtements, des cartouches, des marmites prises de guerre et trois tombes. Enfin, les tranchées françaises, mêmes déchets aux couleurs françaises, mêmes tombes, des tombes, Dieu qu'il y a de tombes. Ça sent bien mauvais, hélas au milieu des cartouches allemandes et françaises. Évidemment, ils se sont démenés sur ce pauvre petit sommet ; d'ailleurs les Allemands ont été repoussés ; ça a duré deux jours à peine, mais quelles journées, c'est certainement beaucoup plus triste, plus poignant que certaines plus longues ».

Des milliers de morts jonchaient les champs de batailles, le front s'étendait sur des centaines de kilomètres et ici, plus de 300 soldats français et allemands ont été tués sur cette colline. Ils ont été enterrés par la suite dans des fosses communes ou dans les tranchées qu'ils avaient creusées.

Et si nous sommes réunis aujourd'hui c'est pour commémorer le Centenaire de cette sanglante bataille et la mémoire des soldats de France morts pour la Patrie comme cela est gravé sur la Croix de la Côte à Moulin.

Car dans les jours qui suivirent la bataille, les soldats ont tenu à honorer la mémoire de leurs camarades tombés au champ d'honneur et c'est ici, sur la Cote à Moulin, au Signal d'Heippes, là où les combats furent les plus farouches qu'a été choisi l'emplacement d'un monument destiné à perpétuer leur héroïsme par une grande croix en bois érigée au sommet de la colline sur laquelle ont été sculptés les noms des unités ayant participé à ces sombres journées. C'est sûrement le premier monument commémoratif érigé au cours de la grande Guerre, il fut inauguré en 1915.

Pendant près de 50 ans, cette croix domina tout le secteur, mais les années ont sérieusement altéré son allure, poutres vermoulues et ronces envahissant le socle ; elle a fait l'objet d'une première restauration en 1966. Puis la tempête de 1999 ne l'épargna pas non plus et la coucha à terre sectionnée à la base du socle. Elle fut de nouveau restaurée en 2000.

En 2008, en comparant avec des photos d'époque, je me suis aperçu, qu'après cette dernière restauration de 2000, la Croix avait été repositionnée inversée de 180° par rapport à son orientation d'origine.

C'est dans la perspective de cette cérémonie du Centenaire de la bataille de la Cote à Moulin, que le conseil municipal a décidé de faire des travaux de remise en état. Et,

le mois dernier, elle a été déposée pour être restaurée et reposée dans sa position originale.

Je remercie M. Daniel FRICAULT, Président du comité de Souilly du Souvenir Français, pour avoir porté le dossier de cette dernière restauration au niveau national du Souvenir Français et permis d'obtenir une subvention. Le Souvenir Français, cette structure indispensable à qui je renouvelle mes remerciements pour ses soutiens financier et matériel lors des deux précédentes restaurations et pour son travail de mémoire sur tout le territoire national.

Je n'oublie pas de remercier Judicaël COURTIER, gérant de la SARL COURTIER de HEIPPES, qui a réalisé ces travaux de remise en état et notamment la délicatesse apportée à la manipulation de la Croix pour la sortir du socle. Pour certains d'entre vous, c'est peut-être la première fois que vous venez ici, je vous invite à faire le tour du monument pour y lire d'un coté les régiments qui ont participé à la bataille et de l'autre les villages qui ont souffert (vous remarquerez qu'il manque le village de DEUXNOUDS).

Certes, tous les régiments qui ont combatus ici ne sont pas gravés sur cette Croix de la Cote à Moulin et notamment le 26^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied dans lequel servait le chasseur Julien Frédéric Joseph LECOURT qui a été tué sur le champ de bataille le 6 septembre 1914, il y a cent ans jour pour jour, et qui était le grand père de Madame Geneviève LECOURT, ici présente et que je remercie d'abord de sa présence et ensuite pour le travail de recherche documentaire qu'elle a partagé avec notre commune concernant le déroulement de la bataille de la Côte à Moulin.

Merci aux élus d'avoir honorés de leur présence cette cérémonie,
Merci aux représentants des différents services de l'État d'être venus,
Merci aux associations d'anciens combattants et à leurs porte-drapeaux,
Merci au chantier 3ABE de Seraucourt pour la préparation paysagère du terrain,
Merci à celles et à ceux qui par leur aide permet le bon déroulement de la cérémonie,

Comme d'ici, nous avons une vue imprenable sur la gare MEUSE TGV et ses alentours, lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de solliciter le CAUE de la Meuse afin de nous proposer un projet d'aménagement de ce site pour expliquer aux visiteurs la bataille de la Côte à Moulin. C'est un travail qui sera mené avec la communauté de commune Meuse Voie-Sacrée, sans oublier les soutiens financiers nationaux, régionaux et départementaux.

Puisse alors que cette journée serve au devoir de mémoire et que chaque fois que vous passerez sur la Voie-Sacrée, la vue de la Croix de la Côte à Moulin rappelle à votre souvenir que « **notre liberté d'aujourd'hui nous la devons aux combats de ceux d'hier** »

Merci à toutes et à tous ...